



Ville de Sainte-Catherine de-la-Jacques-Cartier

Au bord de l'eau, au coeur de l'action

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2024 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Juillet 2025



Une situation financière des plus enviables!



Chers citoyens, chères citoyennes,

Comme le prévoit l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, j'ai le plaisir de vous présenter mon rapport sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2024.

Madame Julie Cloutier, trésorière et directrice générale adjointe, a déposé, le 2 juin dernier, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe, soit des états financiers consolidés qui tiennent compte de nos obligations envers les organismes régionaux. Elle a aussi déposé un document de présentation comme information additionnelle. Ces documents seront accessibles par notre site Internet ou sur demande.

RAPPORT FINANCIER

Tout d'abord, l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2024 s'est soldé par un surplus ou excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 914 840 \$. En tenant compte de notre part dans les résultats des organismes contrôlés et des partenariats, l'excédent consolidé se chiffre à 1 029 793 \$.

Notre excédent non consolidé de 914 840 \$ est particulièrement dû aux revenus de taxes des nouvelles constructions, aux revenus de droit de mutation et aux appropriations à l'excédent non affecté au cours de l'année.

REVENUS

Les revenus non consolidés ont donc atteint 17 189 819 \$ par rapport à un budget de 21 642 471 \$.

DÉPENSES

Au niveau des charges ou dépenses non consolidées avant amortissements, celles-ci totalisent 17 198 031 \$ par rapport à un budget de 16 867 973 \$. Il s'agit d'un mince écart de 1,96 %. Ceci démontre un suivi budgétaire rigoureux comme démontré dans le tableau suivant :

ÉTAT DES RÉSULTATS NON CONSOLIDÉS

Excédent non consolidé	Résultats	Budget	Écart
Revenus *	17 189 819 \$	21 642 471 \$	(4 452 652) \$
Dépenses ou charges avant amortissement	(17 198 031) \$	(16 867 973) \$	(330 058) \$
Excédent avant conciliation à des fins fiscales	(8 212) \$	4 774 498 \$	(4 782 710) \$
Remboursement de la dette	(2 963 473) \$	(4 696 200) \$	1 732 727 \$
Remboursement du fonds de roulement	(188 759) \$	(202 078) \$	13 319 \$
Affectation activités d'investissement	(20) \$	(57 000) \$	56 980 \$
Appropriation des sommes des réserves, excédents et fonds réservés	876 044 \$	180 780 \$	
Immobilisations *	3 199 260 \$	- \$	
Surplus ou excédent de fonctionnement à des fins fiscales	914 840 \$	- \$	

* Les revenus sont affectés par une perte sur cession d'actifs de 3 194 994 \$, occasionnée principalement par la cession d'un terrain à titre gratuit au Centre de services scolaire de la Capitale pour le projet d'école secondaire.

EXCÉDENTS ACCUMULÉS

Au 31 décembre 2024, notre ville dispose d'un peu plus de 5 millions de dollars pour faire face aux imprévus et pour rembourser une partie de notre dette à long terme, comme suit :

	2024	2023	2022
Excédent de fonctionnement non affecté	3 496 523 \$	2 824 398 \$	2 765 294 \$
Excédent de fonctionnement affecté	915 647 \$	1 623 457 \$	1 455 331 \$
Réserves financières et fonds réservés	759 665 \$	748 409 \$	758 499 \$
TOTAL	5 171 835 \$	5 196 264 \$	4 979 124 \$

DETTE À LONG TERME AU 31 DÉCEMBRE 2024

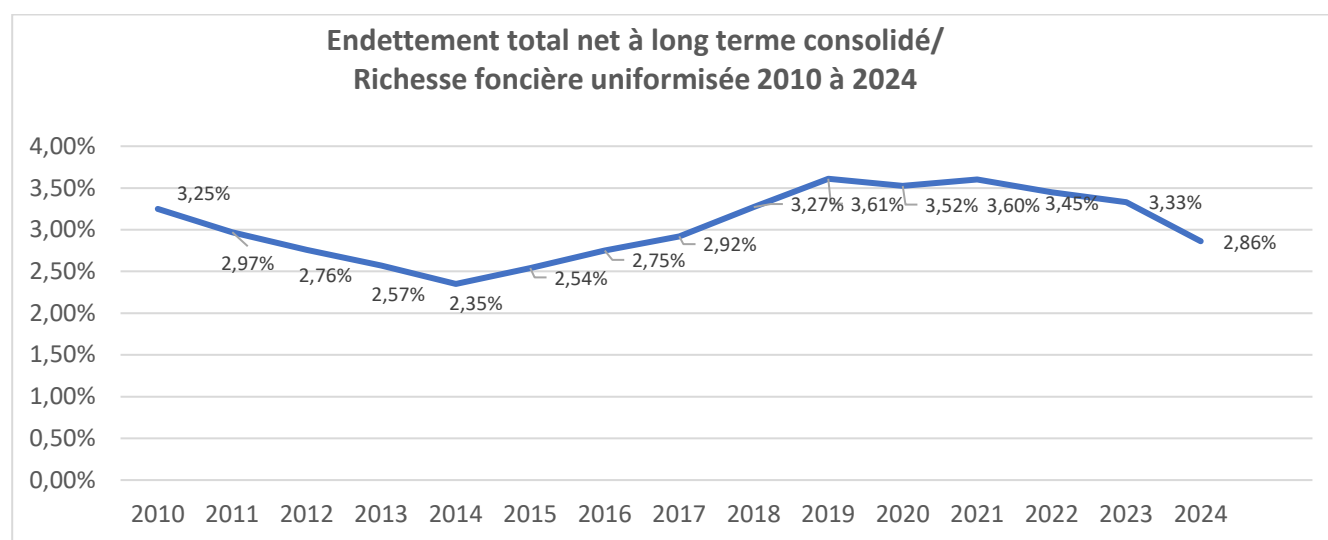
Notre dette à long terme non consolidée totalise 45 633 617 \$ par rapport à 43 132 906 \$ en 2023.

ENDETTEMENT NET À LONG TERME

L'endettement net à long terme est un meilleur indicateur de la situation financière de la Ville, car il tient compte des sommes dues à la Ville par les gouvernements du Québec et d'autres municipalités pour rembourser la dette.

Un indicateur très fiable est l'endettement total net à long terme comparé à la richesse foncière uniformisée de la Ville. On obtient alors le ratio démontré dans le tableau ci-après.

Je suis très fier du ratio de 2,86 % en 2024. En fait, ce ratio très important est nettement en amélioration, comme le lecteur pourra le constater ci-après :



C'est une excellente nouvelle pour les contribuables de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Le remboursement de la dette occupe de moins en moins de place dans nos budgets. Ce ratio démontre que la richesse foncière de la Ville augmente beaucoup plus rapidement que son endettement.

Vu la quantité importante de programmes de subvention disponibles, lesquels ont nécessairement un impact sur les investissements que font les villes et donc sur leur endettement, il est encore plus rassurant de voir notre ratio s'améliorer d'année en année.

Le fait que notre ville offre beaucoup de services en régie interne est un facteur qui explique l'excellente situation financière de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Le rapport de la firme Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. conclut que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2024 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de la dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux *Normes comptables canadiennes* pour le secteur public.

CONCLUSION

La situation financière de notre ville s'améliore d'année en année, que ce soit au niveau du ratio d'endettement ou de celui des réserves financières.

Notre taux global de taxation est un des meilleurs de la région, pour les villes comparables, comme démontré sur le profil financier des municipalités dressé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation chaque année et accessible par leur site Internet.

Notre ville jouit également d'un indice de vitalité économique parmi les meilleurs au Québec. Dans sa dernière édition, l'*Institut de la statistique du Québec* classe Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier au 15^e rang de l'échelle du Québec sur 1 162 localités. L'indice est calculé à partir de trois composantes, soit le revenu total médian des particuliers de 18 ans et plus, le taux de travailleurs de 25 à 64 ans et le taux d'accroissement annuel de la population; bref le marché du travail, le niveau de vie et la dynamique démographique.

Comme à pareille date l'an passé, je répète que l'attractivité de notre ville permet la création de plusieurs emplois, une diversité des services commerciaux de proximité et des coûts des services municipaux très compétitifs et par conséquent un taux global de taxation très favorable pour les contribuables. Tous les indicateurs démontrent la position enviable de notre ville.

Chaque année, c'est un plaisir pour moi de vous présenter les faits saillants de notre dernier rapport financier. Vous pouvez obtenir une copie complète du rapport financier audité pour la somme de 3,90 \$. Il sera aussi accessible gratuitement par le site Internet de la Ville au www.villescjc.com. La présentation de la trésorière et directrice générale adjointe, madame Julie Cloutier, CPA, OMA, est également disponible gratuitement.

Je vous remercie de l'attention que vous portez à la situation financière de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et j'espère que l'information que contient ce rapport vous aura permis de mieux connaître notre administration municipale et l'excellente situation financière de votre ville.

Pierre Dolbec, maire